

Union des sociétés locales de Blonay
Séance de comité du 8.2.2016
Maison Picson Blonay, 20:00

Présents : Brigitte Pasquier, Gymnastique
Fabienne Perret, Gymnastique
Robert Fischer, Echo des Pleiades
Christian Wyttenbach, Yodleurs
Aurèle Vuadens, Municipal
Giancarlo Pergaro, Club de tennis de table
Robert Duncombe, Président USL
Yves Claude, Secrétaire USL

Excusés : Stéphane Jacquemet, caissier USL
Représentant/e de FeelGood
Représentant/e de Sinanju
Représentant/e Ski-club
Représentant/e Diablotins

1) Bienvenue, liste des présences, acceptation de l'ordre du jour

M. Robert Duncombe, Président, accueille les personnes présentes en leur souhaitant la bienvenue. La liste des présences circule.

S'il devait être complet, le comité de ce soir serait composé des 4 membres du comité ordinaire de l'USL, des 3 sociétés déléguées (Sinanju, CTT, Feelgood) ainsi que des 4 sociétés fondatrices de l'USL pour la partie qui touche au jubilaire de l'USL (Ski-club, Diablotins, Echo des Pléïades, Gymnastique)

2) Acceptation du procès-verbal de la dernière séance

Acceptation du PV de la dernière séance et acceptation de l'ordre du jour :
Correction du no de téléphone de Mme A.-M. Guex : veuillez lire 021 943 14 11

3) Projet 50 ans USL 2017

Le président rappelle l'enjeu : le Ski-club avait proposé un rallye à organiser par tous les membres de l'USL.

Un grand nombre de sociétés sont d'accord avec cette idée.

Après quelques discussions et argumentations diverses, il a été décidé de combiner l'assemblée générale 2017 avec un repas festif ou un apéritif dînatoire complet, pour fêter entre les représentants des sociétés. Soirée agrémentée de prestations des sociétés de musique. Idée du président : environ 100 personnes et 20 invités.

M. Aurèle Vuadens demande à l'USL de présenter à la Municipalité un projet bien fait, argumenté et chiffré, condition indispensable en vue d'un éventuel soutien financier.

Décisions :

- M. Duncombe enquêtera pour connaître le montant que la Municipalité octroie pour le repas des aînés, à titre de comparaison. Délai : pour la prochaine séance.

- M. Duncombe et son comité fera l'inventaire des sociétés et personnes à inviter. Comme disait M. Robert Fischer, il ne faut pas oublier les anciens présidents et autres personnalités concernées. Délai : prochaine séance.
- M. Claude Clot sera approché pour assurer la subsistance. M. Robert Fischer et M. Robert Duncombe se coordonneront pour savoir qui le contacte et qui le réserve en fonction de la date arrêtée pour cet événement.
- En cas d'apéritif dînatoire il faut disposer des tables debout. M. Aurèle Vuadens regarde pour la disponibilité d'un tel équipement. Délai : prochaine séance.
- M. Robert Duncombe doit choisir la date et le mode de repas (debout ou assis). Délai : prochaine séance. M. Wyttenbach relève que le coût de l'apéritif pourrait être supérieur à celui d'un repas.
- Date à envisager : assemblée générale et soirée : 28.4. ou le 5.5.2017. Début à 18 :00 – repas à 19 :30
- Le rallye est à prévoir séparément sur l'automne

4) Communication de la municipalité

A fin avril la sonorisation et l'éclairage de la salle de Cojonnex sera changée.

M. Pegoraro demande si l'éclairage est agréé selon les normes de tennis de table. M. Aurèle Vuadens prend ses coordonnées et lui répondra en bilatérale.

5) 100 ans des yodleurs

M. Christian Wyttenbach confirme qu'un comité a été créé. 4 séances d'un comité de fête a été réuni. Jean-Marc Nicolet s'occupe de la communication.

Dès le mois d'octobre : ateliers chants, cor des alpes et lanceurs de drapeaux.

Cette société a besoin de locaux. Un comité ad hoc se réunit le 15 février.

Robert Duncombe demande si les Yodleurs peuvent être à l'honneur lors de la fête des 50 ans.

M. Wyttenbach précise qu'une réunion des Yodleurs du bassin lémanique qui se tient tous les 2 ou trois ans.

8 avril 2017 journée de fête à Cojonnex : les Yodleurs ont demandé la présence du Kiosque à musique, émission de la RTS.

Un concert est également prévu avec d'autres groupes (autres provenances) ce même 8 avril. Il prévoient également une animation de cultes ou de messes (Palézieux, Aigle).

Projet en discussion. Les Yodleurs souhaitent perpétuer les traditions, orchestre pain-fromage / cor des alpes / chanteurs solistes / ensemble de fanfare – tout est à discuter.

Contact est/sera pris avec la fanfare de l'automne.

Financement : M Wyttenbach confirme que société saine financièrement, mais qu'une tombola est prévue. Un système de sponsoring et une part d'autofinancement sont envisagés.

M. Wyttenbach souhaite que la commune facilite l'organisation au niveau de l'usage des salles mais précise qu'elle ne sollicite pas d'aide financière. Il demande en outre à (par) l'USL si des autres sociétés peuvent mettre du monde à disposition.

6) Occupation des salles de gymnastique

Aurèle Vuadens relève les déprédations constatées (outre les portes laissées ouvertes-comprendre ouvertes et non seulement pas fermées à clé !) : souillures diverses dans les vestiaires, lampes cassées, matériel cassé, malgré les nombreuses mises en garde de la

municipalité. Cette situation est totalement et simplement inacceptable vis-à-vis des autres usagers (autres sociétés) et surtout des concierges.

Des mesures vont être prises dont notamment le changement des clés ainsi que interdiction d'utiliser les salles de gymnastique pour les entraînements. Aurèle Vuadens précise que les plages-horaires prévues pour les compétitions ne seront pas touchées afin de ne pas péjorer le club dans le cadre du championnat (éviter des protêts pour non-mise à disposition des salles.).

Fabienne Perret craint que toutes les sociétés soient toutes touchées. Aurèle Vuadens confirme que les sociétés fautives seront les seules concernées par les dispositions.

Le Président du Basket a été convoqué par la municipalité.

Aurèle Vuadens transmet à Robert Duncombe l'historique de l'affaire depuis le départ.

7) AG du jeudi 28 avril 2016 Maison Picson.

Il est décidé de faire un rappel général concernant l'utilisation des salles sans stigmatiser une quelconque société en particulier

Faire le point pour les 50 ans de l'USL. Fabienne Perret propose que l'USL ouvre le comité d'organisation des 50 ans à d'éventuelles autres sociétés.

M. Wyttenbach fera une présentation du projet pour les 100 ans des Yodleurs

8) Divers

3 sociétés n'ont pas encore payé leur cotisation 2016.

Les sociétés Donnacord et Patchwork ont demandé un espace sur le site de l'USL car ils n'ont pas leur propre site et souhaitent être présents sur internet.

Robert Duncombe se réjouit de la démarche et profite de rappeler que l'USL met à disposition son site pour les sociétés qui n'ont pas de site.

M. Aurèle Vuadens fait remarquer que le site pas à jour. Exemple pour les villes sportives l'année passée : Blonay a gagné et le résultat n'est pas à jour (!). Il demande la mise à jour ainsi qu'un lien sur le site de l'organisateur.

La séance est levée à 21:45

Pour le Comité de l'USL : Yves Claude, secrétaire

Comité

3 membres : Sinanju, Feelgood, Tennis de table

5 extra : Gym, Echo, Ski, Diablotins, Yodleurs